

DEVISFORMATION D'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

(sous réserves de modifications éventuelles)

De 2025 à 2028, les frais de formation théorique s'élèvent à :

	2025-2026	2026-2027	2027-2028*
Frais pédagogiques	443 heures x 15,40 €	523 heures x 15,40*	234 heures x 15,40 €*
TOTAL Frais pédagogiques	6822,20 €	8054,20 €	3603,60 €
Droits d'inscription	410 €	422,50€	422,50€
Frais de scolarité	216,50 €	223€	223€
TOTAL Frais administratifs	626,50 €	645,50€	645,50€
Total par année civile	7448,70 €	8699,70 €*	4249,10 €*
TOTAL GENERAL	20397,50 €*		

^{*}Tarif en vigueur à la date d'établissement du devis. Le tarif affiché pour les années scolaires ultérieures à l'année 2026/2027 est susceptible d'être révisé.

Selon la réglementation, la durée des stages est de 1 960 heures réparties sur les trois années de formation.

✓ Pour les étudiants en poste d'éducateur technique spécialisé :

• Un stage de 8 semaines hors de l'établissement employeur devra être réalisé en priorité au cours de la première année.

• 112 heures de stage pour un Diagnostic Social Territorial sont prévues pour la deuxième année.

Poitiers, le 19 septembre 2024

Saïda HOUADFI Directrice générale

Institut Régional du Travail Social Poitou-Charentes Association ARFISS

1, rue Guynemer
BP 215 - 86005 POITIERS Cedex
Tél: 05 49 37 60 00 - Fax: 05 49 53 28 39
www.irts-poitou-charentes.org
SIRET: 775 716 152 00019 - APE: 8542 Z

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex 05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu







